

Dans des annotations personnelles au sujet de cet ouvrage, l'auteur s'exprime comme suit :

« Ce tableau fait suite à mon recueil méthodique sur les affaires publiques de 1839 à 1848.

« Beaucoup de mes prévisions se sont heureusement réalisées. Par une singulière coïncidence cet exposé a été publié en même temps que le traité de Londres du 11 mai 1867.

« Nous avons une belle étape derrière nous, une étape de 28 ans.

« J'ai cherché dans l'intérêt de la vérité, du sentiment de patriotisme et dans l'intérêt du principe d'autorité, à mettre en évidence les fruits et les bienfaits de notre autonomie.

« Il fallait exposer les difficultés inhérentes à la première organisation après la reprise de possession : Les bâtiments de service étaient à construire ou au moins à développer, approprier et à meubler, les voies de communication faisant défaut, des sacrifices extraordinaires étaient à faire en vue de nous procurer des chemins vicinaux, des routes et enfin des chemins de fer. Sous ces divers rapports, nous avons créé une situation qui peut-être n'est dépassée nulle part. A ne pas oublier les intérêts moraux et les améliorations intérieures ».

« L'Assemblée des Etats est fière du développement moral et matériel qui se produit dans le pays, elle est heureuse de pouvoir attribuer cette situation à l'entente qui existe entre elle et votre gouvernement ».

(Adresse des Etats en 1866).

« Ces développements considérables, sont propres à réhabiliter le gouvernement contre les reproches injustes et incessants de n'avoir produit aucune amélioration malgré les millions qui auraient été dissipés.

« A ce point de vue j'ai rendu service au gouvernement en général. En somme le gouvernement n'a dépensé que 12 millions, alors que les Etats avaient mis à sa disposition 13 millions.

« Le présent travail m'a fourni l'agréable occasion de justifier ma gestion financière des dernières années ».

Le 24 octobre 1868, l'Association publique pour la Recherche et la Conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg, qui avait été créée provisoirement en 1843 et s'était constituée définitivement le 2 septembre 1845, fusionne avec 2 autres sociétés, la société pour les sciences naturelles et physiques et la société médicale, pour créer ainsi « l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg ».

Les bulletins publiés annuellement qui paraissaient au début sous le titre de « Publications de la Société Archéologique » paraîtront doré-